

ÉLECTION A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE**LISTE DE CANDIDATURES - Collège des DOCTORANTES et
DOCTORANTS****SCRUTIN DU LUNDI 30 MARS AU VENDREDI 03 AVRIL 2026**

Date limite de dépôt : **Lundi 17 mars 2026 à 12h00**

Ce formulaire de candidature doit être adressé dûment complété et signé,

- Soit déposé directement auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris Nanterre, contre remise d'un récépissé de dépôt, **impérativement sur rendez-vous** ;
- Soit envoyé par courrier, via lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante (cachet de la Poste faisant foi), envoi doublé d'un courriel (elections@daji.parisnanterre.fr) avant la date et l'horaire limite :

**« Elections Conseils centraux 2026 - À l'attention de Madame la Présidente »
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (Mme FOURCAUD – bureau B706)
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex**

Tous les champs sont obligatoires.

Le dépôt des listes peut être effectué par tout usager de l'établissement exclusivement. En conséquence, il appartient à une organisation de mandater l'usager de l'établissement qui pourra déposer la liste candidate en son nom, et de signifier ses nom et prénom à la DAJI à l'adresse elections@daji.parisnanterre.fr. Ce dépôt a lieu en même temps que les déclarations individuelles de candidature. Le dépôt d'une liste par une personne extérieure à l'établissement est interdit.

⚠ Le mandataire de dépôt de liste ne doit pas être confondu avec le mandataire de liste et le mandataire de liste suppléant : ces derniers, désignés parmi les candidats de liste, sont les interlocuteurs exclusifs de l'université.

NOM DE LA LISTE :

MANDATAIRE DE LISTE :

NOM : Prénom :
Mail :@parisnanterre.fr

MANDATAIRE DE LISTE SUPPLEANT :

NOM : Prénom :
Mail :@parisnanterre.fr

Pour toute question vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : elections@daji.parisnanterre.fr

COMPOSITION DE LA LISTE

	NOM - Prénom	N° CARTE ETUDIANT	UFR / Institut / Ecole doctorale	SEXE H / F	SECTEUR DE FORMATION
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

Attention : Chaque liste assure la représentation d'au moins deux des grands secteurs de formation enseignés dans l'établissement (les disciplines juridiques, économiques et de gestion ; les lettres et les sciences humaines et sociales ; les sciences et technologies).

La liste candidate peut être incomplète et doit comprendre un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre des sièges des membres titulaires et suppléants à pourvoir. Le nombre maximum de candidats par liste est égal au double du nombre des sièges de titulaires à pourvoir. La liste candidate est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Nul ne peut siéger à plus d'un conseil (code de l'éducation, article L719-1).

☐ Profession de foi (*facultative*)

☐ Appartenance ou soutien dont bénéficie la liste (*facultatif*) qui sera le cas échéant mentionnée sur les bulletins de vote (cette appartenance doit être justifiée par un courrier original signé par la représentante ou le représentant légal de l'organisation) :

.....

Fait le : à :

Signature **originale** manuscrite (au stylo feutre ou à bille, bleu de préférence et non photocopiée) du mandataire de liste :

Pour toute question vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : elections@daji.parisnanterre.fr

Pour toute question vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : elections@daji.parisnante.fr